Eunomie Avocats

La force de la différence



De g. à d. : Cécile Tacchella, Thomas Lestavel, Nathalie Dauxerre, Lionel Sebille, Jérôme Daniel

L'inventivité, l'agilité, l'influence et la pugnacité sont les qualités les plus révélatrices de l'intensité avec laquelle le cabinet Eunomie Avocats s'engage aux côtés de ses partenaires, groupes de taille mondiale, entreprises ou fédérations patronales, qu'il s'agisse de les conseiller ou de les représenter en justice.

Opération de concentration, fusion de branches, accords de compétitivité, restructuration, gestion des risques… le Cabinet Eunomie Avocats intervient sur les dossiers au cœur de l'actualité sociale.

> **« À l'extrême pointe de la réflexion juridique, le Cabinet Eunomie Avocats agit pour des solutions pratiques, ingénieuses, concrètes et personnalisées. »**

Le sens de l'exigence

Entièrement dédié au droit social des affaires et rompu à la pratique de la négociation, le Cabinet Eunomie Avocats s'appuie sur le talent de ses Associés, Jérôme Daniel, Thomas Lestavel, Nathalie Dauxerre, Lionel Sébille, et Cécile Tacchella, pour assurer l'intérêt de ses clients. Le Cabinet réunit, autour de ces associés, une équipe d'avocats, de dirigeants chevronnés, de lobbyistes et d'universitaires disposant d'une pratique reconnue des relations de travail au plus près des besoins exprimés par ses clients, tous leaders de leurs secteurs et confrontés à des situations spéciales.
Fortement implanté dans des domaines d'activités variés, de la métallurgie aux médias en passant par les laboratoires pharmaceutiques, les transports, l'énergie, le luxe, la finance et l'agroalimentaire, le cabinet Eunomie Avocats se différencie en offrant, au bénéfice exclusif d'entreprises exigeantes, un service pratique *« hors norme »* reposant sur un engagement total et des valeurs fortes.

Talent et agilité

Engagé au plan doctrinal et dans les formations d'excellence, le cabinet Eunomie Avocats sait décliner avec pragmatisme ses convictions et son expertise technique pour promouvoir en toutes circonstances l'intérêt de ses clients.
À l'extrême pointe de la réflexion juridique, le cabinet Eunomie Avocats agit pour des solutions pratiques, ingénieuses, immédiates et durables. Les *« approches agiles »* utilisées par ses avocats font du cabinet Eunomie un élément clef de résolution des difficultés sociales. Acteur incontournable de la pratique des restructurations et de la négociation collective, capable de répondre aux besoins opérationnels, contentieux et stratégiques de chaque entreprise, le Cabinet Eunomie Avocats propose une approche globale garantissant à chaque étape de traitement la solution la plus pertinente.
Leader sur le marché français du contentieux social, le Cabinet Eunomie Avocats s'engage sur la performance de son action. Ses réussites expliquent sa dynamique.

> **« Eunomie Avocats sait décliner avec pragmatisme ses convictions et son expertise technique pour promouvoir en toute circonstance l'intérêt de l'entreprise. »**

ACTIVITÉS

- Gestion et accompagnement des restructurations : fusion-acquisition, externalisation, filialisation, sous-traitance, PSE, accords de compétitivité
- Droit et pratique des relations individuelles et collectives du travail : négociation collective, représentation des intérêts des salariés, organisation et aménagement du temps de travail, gestion de la relation contractuelle
- Gestion des risques sociaux et pénaux : responsabilité pénale des dirigeants, organisation des délégations de pouvoirs
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Contentieux social des affaires : contentieux collectif, contentieux électoral, contentieux prud'homal, contentieux pénal, contentieux administratif
- Droit de la protection sociale & des systèmes de rémunération : prévoyance, retraite complémentaire, épargne salariale, actionnariat salarié
- Conseil & Stratégie RH : accompagnement du changement, audit, gouvernance, RSE
- Droit social spécifique : droit du sport, journalistes, mannequins, entreprises à statut
- Droit social communautaire et international : expatriation, détachement, opérations transnationales
- Sécurité sociale : contentieux Urssaf, AT/MP, faute inexcusable

eunomie AVOCATS

CONTACT

Association d'Avocats (AARPI)
Avocats à la Cour
6, rue Lincoln - 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 53 76 12 30
daniel@eunomie-avocats.fr
www.eunomie-avocats.fr